

Allocution faite à l'occasion de la remise du prix Vogel 2013 en droit économique

le jeudi 12 décembre 2013,
au cabinet Vogel & Vogel, 30, avenue d'Iéna, Paris F-75116

Ejan Mackaay
Professeur émérite à l'Université de Montréal et Fellow, Cirano
ejan.mackaay@umontreal.ca

https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=786528454694642&id=776927318988089

Je suis très fier d'être associé au Prix Vogel en droit économique car je partage ses valeurs. Permettez-moi d'expliquer.

1. Dans ma jeunesse, à Amsterdam, au milieu du siècle dernier, la culture française avait cette image de haut lieu
 - du raffinement
 - de l'élégance
 - de l'originalité et de l'innovation
 - de l'ouverture et de la liberté

N'aviez-vous pas ici un Boris Vian, qui pouvait chanter à son Président qu'il ne voulait pas partir à la guerre parce qu'il n'était pas venu sur terre pour tuer de pauvres gens ? C'aurait été impensable aux Pays-Bas encore très calvinistes à l'époque.

J'ai été fasciné par ces valeurs et ai voulu les poursuivre tout au long de ma vie.

2. La première occasion de les voir à l'œuvre m'a été fournie par une bourse du gouvernement français, me permettant de passer une année d'étude à l'Université de Strasbourg en 1966-1967.

À Strasbourg, j'ai pu voir en action de grands esprits comme Alex Weill, Pierre Teitgen, Julien Freund, Georges Gusdorf. Peut-être le fait de les écouter a-t-il posé les bases du français. J'en ai fait mon profit même longtemps après.

Pendant cette année, j'ai aussi fait la connaissance d'un groupe d'étudiants canadiens, surtout des Québécois, qui étudiaient à Strasbourg grâce à un accord d'échange entre Strasbourg et l'Université Laval, à Québec. Les Canadiens m'ont d'emblée frappé comme étant décontractés et ouverts. J'ai voulu voir de première main de quoi avait l'air la culture québécoise.

3. J'ai pu le faire dès l'été 1967 en acceptant un travail de guide à l'exposition universelle, Expo 67, qui avait lieu à Montréal cette année. Montréal en 1967

était une ville éblouissante, où tout semblait possible. Toutes les cultures du globe s'y côtoyaient. Tout cela était encadré en anglais et en français, côte-à-côte.

Tout le monde voulait voir cela, jusqu'au Général De Gaulle et la Reine Élisabeth.

J'ai décidé que je voulais rester, ce qui était, à l'époque, assez simple.

4. En restant, j'ai cherché à m'intégrer à l'université. On était au début de l'informatisation du droit, ce qui me fascinait. L'Université de Montréal avait obtenu des fonds pour de telles recherches et était prête à m'embarquer.

La Faculté de droit de l'Université de Montréal était un lieu de rencontre de grands esprits. Pierre Elliot Trudeau venait de le quitter pour devenir rapidement premier ministre du Canada. Le doyen de l'époque était Jean Beetz, esprit raffiné, parfait bilingue, diplômé d'Oxford et, plus tard, l'un des neuf juges de la Cour suprême du Canada. En m'accueillant comme premier membre de la Faculté dont le français n'était pas la langue maternelle, le doyen Beetz m'a dit :

- il y a ici une place pour vous; venez la prendre
- soyez fier d'utiliser la langue française; elle est sous pression ici
- comme scientifique, rayonnez sur la scène mondiale, en anglais comme en français

Ces consignes m'ont guidé tout au long de ma carrière.

5. Je les retrouve aujourd'hui dans le libellé même du Prix Vogel :

- originalité et ouverture
- quête de l'excellence au niveau mondial
- attachement, fierté même, de la culture juridique française

Ces valeurs me semblent refléter ce qu'il y a de plus noble dans la culture française, juridique et autre. Ce sont aussi celles que j'ai cherché à poursuivre tout au long de ma carrière.

Je voudrais donc rendre hommage ici aux créateurs du Prix Vogel en droit économique pour la largeur d'esprit dont ils ont fait preuve dans la formulation du libellé du prix.

6. Je voudrais aussi dire un mot sur le contenu du prix. Il récompense cette année un ouvrage d'analyse économique du droit. L'analyse économique du droit lie la pratique du droit à la théorie. Voici comment.

Le juriste en charge du service juridique d'une multinationale, comme c'est le cas de la plupart des membres du jury, doit saisir rapidement la nature des problèmes juridiques qui se posent à tous les coins du globe où l'entreprise fait affaire. Il ne peut connaître les détails du contexte juridique ambiant – l'expert local lui mettra au parfum selon les besoins. Mais il doit comprendre la nature du

problème et des solutions envisageables, pour en retenir la meilleure. Pour cela, il a besoin d'un langage fonctionnel dans lequel capter cette réalité. L'analyse économique du droit fournit ce langage fonctionnel.

Ce juriste doit également créer pour l'entreprise des montages contractuels complexes qui créent des conditions gagnant-gagnant pour les contractants. Car le meilleur contrat n'est pas forcément celui qui protège à tout prix le client – le cocontractant en voudra autant et l'entente pourrait être difficile, voir impossible. Le meilleur contrat formalise une solution gagnant-gagnant et pour la trouver il faut bien comprendre et harmoniser les intérêts de toutes les parties contractantes. De nouveau, l'analyse économique du droit fournit les outils intellectuels pour saisir ces intérêts.

Mais, me diront les praticiens, ce sont là des aptitudes que nous apprenons par des années de pratique. Certes. Mais si l'analyse économique du droit les capte et les explicite, nous aurions là une façon de transmettre de manière ciblée des connaissances pratiques utiles aux juristes en formation. En cherchant de jeunes juristes pour vos services qui fonctionnent à l'internationale, vous auriez intérêt à vérifier s'ils ont une maîtrise de l'analyse économique du droit. Cela signifierait des talents utiles et leur donnerait une longueur d'avance dans l'apprentissage au sein de votre pratique.

7. Le Prix Vogel me semble refléter ce qu'il a de meilleur dans la culture juridique française, cette ouverture, cette originalité. Je voudrais féliciter les créateurs du prix de leur vision et leur assurer de ma fierté d'y être associé ainsi que de ma ferme intention de poursuivre et de promouvoir les valeurs qu'il reflète.

Je vous remercie.